



## ACTE D'AUTORISATION

Amendement d'une autorisation nationale

Le Ministre de l'Environnement décide:

### §1. Le meta SPC:

**Brodifacoum Family - PT14 - Famille de produits biocides - META SPC 3** est autorisé conformément à l'article 48 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 30/06/2025. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

RENTOKIL INITIAL LIMITED

Numéro BCE: /

Hazel House / Millennium Park

IE W91 PXP3 Naas

- Nom commercial des produits contenus dans le meta SPC:

- o Brodifacoum 25 paste

- Numéro d'autorisation du meta SPC: BE2020-0037-03-00

- Utilisateur autorisé: Uniquement pour les professionnels

- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:

- o RB - Appât (prêt à l'emploi)

- Nom et teneur de chaque principe actif:

Brodifacoum (CAS 56073-10-0 ): 0,0025% - 0,0025%
--

- Type de produit et usage en vue duquel le meta SPC est autorisé:

14 Rodenticides
-----------------

Uniquement autorisé pour la lutte contre les rats et les souris.
--

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 24



mois

- Organismes cibles:

- o Mus musculus
- o Rat brun
- o Rat noir

§2.Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Brodifacoum Family - PT14 - Famille de produits biocides - META SPC 3:

RENTOKIL INITIAL SUPPLIES, GB

- Fabricants Brodifacoum (CAS 56073-10-0):

SYNGENTA CROP PROTECTION AG , CH  
PELGAR INTERNATIONAL LTD, GB

§3.Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:

- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom Brodifacoum Family - PT14 - Famille de produits biocides, avec le numéro d'autorisation BE2020-0037-00-00.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4.Classification des produits contenues dans le meta SPC :

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-GHS:

Code H	Classe et catégorie
H373	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - catégorie 2

§5.Conditions particulières à l'usage:

- Circuit: circuit restreint

Conformément à l'article 36 de l'AR du 4 avril relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation des produits biocides, ce produit ne peut être mis à disposition sur le marché que par un vendeur qui est enregistré conformément à l'article 40 du même AR, et utilisé que par un utilisateur qui est enregistré conformément à l'article 41 du même AR.

Ils doivent, à tout moment, lorsqu'ils sont en possession de ce produit, satisfaire aux conditions indiquées dans ce paragraphe.

- Dérogation accordée:

Pas d'application

- Stockage et transport:

---



Toute activité doit être permise conformément aux dispositions réglementaires applicables
Respect des 1) dispositions légales et réglementaires régionales applicables; et 2) conditions imposées, dans le permis d'environnement, par l'autorité délivrant le permis en matière de stockage et de transport des substances et produits dangereux.

- Conditions d'usage:

Catégorie	Condition	Description	Norme EN	Usage	
				Professionnel	Grand public
Mains	Gants	Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.	EN 374-1: 2003	Oui	Non

Bruxelles,

Meta SPC dans une famille de produits le 4/2/2021

Modifications majeures d'une autorisation nationale, le 12/07/2022

Amendement d'une autorisation nationale, le 27/03/2023

Amendement d'une autorisation nationale, avec effet rétroactif à partir du 01/07/2024

POUR LE MIISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
(Par A.M. 17/05/2019)

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par:

Le: